
LIVRET PÉDAGOGIQUE

À DESTINATION DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES
DE COLLÈGES ET DE LYCÉES

LES DROITS HUMAINS ET LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

DÉCOUVRIR, COMPRENDRE, AGIR

AMNESTY
INTERNATIONAL



AMNESTY
INTERNATIONAL



« Et puis, au fond, les droits humains universels, où est-ce que cela commence ? Eh bien, ça commence près de chez vous. C'est si près de chacun et si minuscule qu'on ne peut pas mettre ça sur une carte. Et pourtant, ces endroits sont un monde entier pour l'individu : le quartier où il vit ; l'école ou le collègue où vont ses enfants ; l'usine, la ferme ou le bureau où il travaille. Voilà quels sont les endroits où chaque homme, chaque femme et chaque enfant demande que justice soit rendue, que tous veulent les mêmes chances, le même respect de leur dignité - sans discrimination. Si ces droits sont bafoués au plus près de chacun d'entre nous, ils perdent tout leur sens quand ils sont loin de nous. Sans une action concertée de nos concitoyens pour défendre ces droits là où ils vivent, il n'y aura pas de progrès ailleurs dans le monde. »

ELEANOR ROOSEVELT,

Personnalité politique et militante américaine

« L'éducation en matière de droits humains, loin de n'être qu'un moyen d'inculquer des connaissances, doit être un processus global étalé sur toute une vie, au cours duquel tout individu, quel que soit le niveau de développement et le type de société dans lequel il vit, apprend le respect dû à la dignité d'autrui, ainsi que les procédés et les méthodes propres à le garantir. »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

L'ensemble de ce livret emploie l'expression droits humains pour parler des droits et libertés contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (cf. glossaire p. 41).

Ce livret a été rédigé avec la volonté de proposer une écriture attentive au genre et au respect de l'égalité entre les sexes.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
CONSEILS POUR LA MISE EN PLACE DES ACTIVITÉS	7
LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES	8
L'INDISPENSABLE SUR LES DROITS HUMAINS	10
ARBRE DE RÉFÉRENCE SUR LES DROITS HUMAINS	12
CARTE MENTALE	13

NIVEAU COLLÈGE 6^e / 5^e

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES MODULES	14
MODULE 1 : INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS ET À LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (DUDH)	15
1 Qu'est-ce qu'un droit ? (Dessine-moi un être humain) (40')	15
2 La Déclaration universelle des droits de l'homme - DUDH (Vidéo) (30')	15
3 Les droits humains dans le monde (Atelier images) (70')	16
4 Les acteurs et actrices de défense des droits humains (Carte mentale) (30')	17
MODULE 2 : L'ÉGALITÉ	18
1 L'égalité c'est quoi ? (30')	18
2 Le concept d'égalité (« Moi aussi ! ») (30')	18
3 Les inégalités mondiales (« Et si le monde était un village ») (60')	19
4 Découverte de défenseurs et défenseuses (50')	20
MODULE 3 : LA DUDH ET MOI	21
1 Ma connaissance des droits humains (Quiz mouvant) (40')	21
2 La défense de l'accès aux droits dans le quotidien (Théâtre) (60')	21
3 Agir pour les droits humains (Arbre de référence) (40')	22
4 Prochains petits pas (30')	22

NIVEAU COLLÈGE 4^e / 3^e

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES MODULES	23
MODULE 1 : INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS ET À LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (DUDH)	24
1 Droit ou besoin ? (45')	24
2 Les droits humains (Photolangage) (55')	24
3 Les textes relatifs aux droits humains (Frise chronologique) (40')	25
4 Les grands principes des droits humains (Débat mouvant) (30')	26
MODULE 2 : LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES	27
1 L'article 19 de la DUDH (Brainstorming) (25')	27
2 Zoom sur la liberté d'expression (Analyse de dessins de presse) (50')	27
3 Les libertés individuelles et collectives dans le monde (Étude de cas) (60')	28
4 Les libertés et moi (Jeu des positionnements) (35')	29

MODULE 3 : LA DUDH ET MOI	30
1 Le rôle du citoyen et de l'État dans la défense des droits humains (Vidéo) (35')	30
2 Les conditions nécessaires au respect des droits humains (Nappes tournantes) (65')	30
3 Agir pour les droits humains (Atelier préparer son action) (70')	31

NIVEAU LYCÉE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES MODULES	32
---	-----------

MODULE 1 : INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS ET À LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (DUDH)	33
--	-----------

1 Les droits fondamentaux (Brainstorming) (30')	33
2 La Déclaration universelle des droits de l'homme (Vidéo) (40')	33
3 L'interdépendance des droits humains (« Tout est lié ») (50')	34
4 La défense des droits humains (« Juste une minute ») (50')	34

MODULE 2 : LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	36
---	-----------

1 L'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (Brainstorming) (35')	36
2 Les stéréotypes et les préjugés (Cultionary) (45')	36
3 Expérimenter les discriminations (Le Pas en avant) (50')	37
4 Les discriminations dans le monde (Débat mouvant) (40')	38

MODULE 3 : LA DUDH ET MOI	39
--	-----------

1 L'accès aux droits (Photolangage) (50')	39
2 Les actions en faveur des droits humains (Étude documentaire) (60')	39
3 La démocratie en action (Gro débat) (60')	40

GLOSSAIRE	41
------------------------	-----------

BIBLIOGRAPHIE / RÉFÉRENCES	43
---	-----------

Rédaction : Association KuriOz et l'équipe Éducation aux droits humains d'Amnesty International France.
Mise en page et illustration : © carolinecollon.fr
Date de publication : 2018

Remerciements à Cartooning for Peace pour la mise à disposition des dessins de presse.

POURQUOI UN LIVRET PÉDAGOGIQUE SUR LES DROITS HUMAINS ? POUR QUI ?

Amnesty International est un mouvement de plus de 7 millions de personnes qui se battent chaque jour et partout dans le monde **pour promouvoir et faire respecter l'ensemble des droits humains inscrits** dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948).

Au-delà de sa mission d'enquête et d'alerte sur les situations de violations des droits humains, Amnesty International contribue à construire, par des actions de sensibilisation et d'éducation, un monde où chaque personne connaît et peut exercer ses droits.

Ce livret pédagogique, à destination des équipes éducatives de collèges et lycées d'enseignement général et professionnel, propose des activités pour aborder la thématique des droits humains et découvrir la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Toute personne en posture d'animation pourra également s'approprier ce livret pour mener des actions d'éducation aux droits humains, en milieu formel et non formel.

COMMENT L'UTILISER ?

Le livret propose pour chaque niveau : collège (6^e/5^e et 4^e/3^e) et lycée (2^{nde} - Terminale), 3 modules d'animation successifs. Alimentés par une pédagogie active et participative, les modules s'appuient sur les représentations et les connaissances des élèves, pour construire collectivement du savoir et alimenter les réflexions sur les enjeux liés aux droits humains.

Chaque module, d'une durée approximative de trois heures, est indépendant et peut donc être mis en œuvre séparément. Néanmoins, il est important de souligner la pertinence de réaliser l'ensemble des séances proposées par niveau afin d'avoir une vision globale de la thématique.

Un tableau **Liens avec les programmes scolaires**, est disponible page 8 de ce livret, afin d'identifier les modules et activités pouvant s'intégrer aux programmes des classes et matières concernés.

Chaque activité est proposée pour un niveau spécifique et sur un temps dédié. Cependant, chaque groupe, chaque projet a ses propres caractéristiques, il est donc indispensable d'adapter les modules ou les mécaniques d'activités aux spécificités de son public et des contraintes matérielles, temporelles ou humaines.

Ce livret s'accompagne de **fiches supports** qui permettent la mise en œuvre des différentes activités. L'intégralité de ces fiches support est téléchargeable sur la page [Éducation](#) du site d'Amnesty France - droits humains, les fondamentaux.

CONSEILS POUR LA MISE EN PLACE DES ACTIVITÉS

L'idée originelle de ce livret est de proposer aux membres du corps enseignant et aux équipes éducatives une manière active et participative d'aborder la question des droits humains. Nous partageons avec vous quelques conseils de préparation, de posture ou de méthodologie afin de faciliter l'animation des activités avec des élèves.

- 1. Rompre avec l'agencement habituel** de la classe. Disposer les tables sur les côtés et faire un cercle de chaises par exemple, permet de créer une atmosphère différente du cadre scolaire classique. Certaines activités nécessitent de prévoir des espaces dégagés, libres de tables et de chaises. Cependant, toutes peuvent être menées dans une salle de classe aménagée.
- 2. Privilégier le travail en petits groupes** facilite l'expression des plus timides et la prise en compte de la parole d'un plus grand nombre d'élèves lors de la mise en commun des réflexions avec l'ensemble du groupe.
- 3. Veiller à faciliter une libre expression** lors des débats en grand groupe, en distribuant la parole équitablement et en veillant à ce qu'aucun propos tenu ne soit interrompu, moqué ou commenté de manière impromptue.
- 4. Valoriser l'expression d'opinions.** La plupart des outils proposés permettent l'expression d'opinions : il est souvent nécessaire de rappeler qu'il n'y a donc pas de bonnes ou de mauvaises réponses mais que celles-ci doivent être expliquées ou argumentées.
- 5. Essayer de rester neutre** en tant que personne en posture d'animation ou de facilitation, en ne proposant que des faits et leur source et en évitant d'exprimer toute opinion ou sentiment personnels. Cet exercice de facilitation des échanges est essentiel car c'est pendant les phases de discussion que bon nombre d'activités prennent tout leur sens.
- 6. Limiter les interventions des personnes en charge de l'animation dans les échanges entre élèves.** Pour adopter un rôle qui facilite les débats, il est primordial de laisser parler les élèves sans intervenir dans leurs échanges afin que chacun et chacune se sente libre de s'exprimer tant que cela reste dans l'objet du débat.
- 7. Soutenir les élèves dans la construction de leur réflexion** en leur apportant des éléments d'informations simples sans pour autant « faire à leur place » leur permet de formaliser et d'affirmer leurs propres points de vue.
- 8. Fixer les règles du groupe collectivement.** Afin de garantir la liberté d'expression, dès le début des

temps d'échange, fixer avec les élèves le cadre de sécurité. Pour ce faire, inviter les élèves à définir les règles qui devront être respectées et les rôles nécessaires à leur respect (qui anime, qui garantit la gestion du temps, qui vérifie que la parole est respectée, etc.).

- 9. Laisser parler l'imaginaire.** Lorsque l'activité nécessite le recours à l'imagination, veiller à ce que les élèves puissent se positionner en entrant « dans la peau » de leur personnage afin de faciliter les processus d'identification nécessaires à certaines prises de conscience.

- 10. Prise de représentation et évaluation régulière.** La plupart des modules commencent par une méthodologie visant à permettre l'expression libre des élèves sur le thème traité, par exemple sous forme de Brainstorming (tempête d'idées), afin d'amorcer les réflexions et de faciliter l'adaptation des activités à leurs connaissances ou niveau de réflexion ainsi que l'évaluation. Prendre du temps en fin de module pour réfléchir avec les élèves sur l'évolution de leurs représentations est recommandé. De la même manière, faire des bilans d'étapes ou de ressentis en fin d'activité, de module ou de projet est primordial.

Enfin, **préparer les activités en amont**, en prenant connaissance du déroulement de l'activité et du matériel nécessaire.




Si vous ne pensez pas faire tous les modules, assurez-vous que les élèves ont les **prérequis nécessaires** pour l'activité envisagée. **Adaptez les activités** selon vos objectifs et contraintes, évaluez le **nombre de séances** nécessaire et les **étapes utiles** pour mener à bien les modules.




Pour toute question ou remarque, **contacter l'équipe Éducation aux droits humains d'Amnesty International France** : education@amnesty.fr

Vous pouvez également **contacter un groupe local d'Amnesty International** pour organiser une intervention en commun autour d'une activité, d'un thème spécifique ou d'un témoignage militant : <https://amnesty.fr/pres-de-chez-vous>.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES




Les liens indiqués ici ne sont pas exhaustifs et concernent les matières en enseignement général. Plusieurs modules et activités peuvent être menés en lien avec les programmes en enseignement professionnel, ou encore dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

COLLÈGE - 6 ^e / 5 ^e			
	 FRANÇAIS	 ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC)	 HISTOIRE - GÉOGRAPHIE
INTRODUCTION À LA DUDH	6 ^e « Interagir de façon efficace et maîtrisée dans un débat avec leurs pairs »	6 ^e « La règle et le droit qui vise à l'acquisition du sens des règles du vivre ensemble »	6 ^e THÈME 2 « Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au 1 ^{er} millénaire avant J.-C. »
	5 ^e « Vivre en société, participer à la société »		
L'ÉGALITÉ	6 ^e « Lecture et compréhension de l'écrit »	6 ^e « Le jugement qui permet de comprendre et de discuter les choix moraux rencontrés par chacun au cours de sa vie »	6 ^e THÈME 2 « Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au 1 ^{er} millénaire avant J.-C. »
	5 ^e « Regarder le monde, inventer des mondes »		
LA DUDH ET MOI	6 ^e « Présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue »	6 ^e « L'engagement qui permet la mise en pratique de cet enseignement en insistant sur l'esprit d'autonomie, de coopération et de responsabilité vis-à-vis d'autrui »	-
	5 ^e « Agir sur le monde »		




COLLÈGE - 4 ^e / 3 ^e			
	 FRANÇAIS	 ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC)	 HISTOIRE - GÉOGRAPHIE
INTRODUCTION À LA DUDH	4 ^e & 3 ^e « Vivre en société, participer à la société »	4 ^e & 3 ^e « La règle et le droit qui vise à l'acquisition du sens des règles du vivre ensemble »	4 ^e THÈME 1 « Le XVIII ^e siècle. Expansions, Lumières et révolutions »
			3 ^e THÈME 3 « Françaises et Français dans une République repensée »
LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES	4 ^e & 3 ^e « Regarder le monde, inventer des mondes »	3 ^e Éducation aux médias et à l'information « Le jugement qui permet de comprendre et de discuter les choix moraux rencontrés par chacun au cours de sa vie »	4 ^e THÈME 1 « Le XVIII ^e siècle. Expansions, Lumières et révolutions »
			3 ^e THÈME 3 « Françaises et Français dans une République repensée »

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

COLLÈGE - 4^e / 3^e

	 FRANÇAIS	 ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC)	 HISTOIRE - GÉOGRAPHIE
LA DUDH ET MOI	4^e & 3^e « Agir sur le monde »	4^e & 3^e « L'engagement qui permet la mise en pratique de cet enseignement en insistant sur l'esprit d'autonomie, de coopération et de responsabilité vis-à-vis d'autrui »	-

LYCÉE

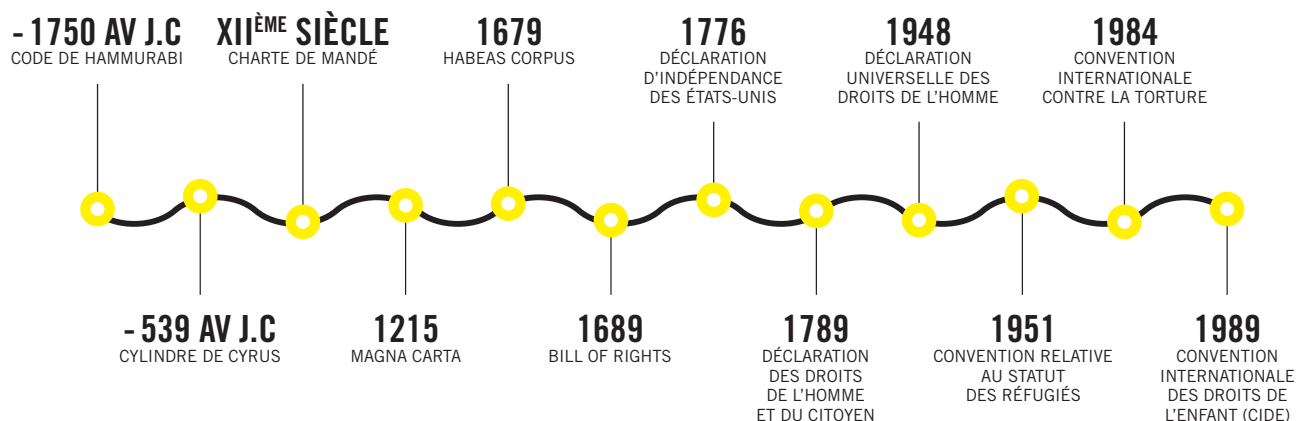
	 FRANÇAIS	 ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC)	 HISTOIRE - GÉOGRAPHIE
INTRODUCTION À LA DUDH	TERMINALE « Introduire un problème, à mener ou analyser un raisonnement, à apprécier la valeur d'un argument, à exposer et discuter une thèse pertinente par rapport à un problème bien défini, à rechercher un exemple illustrant un concept ou une difficulté, à établir ou restituer une transition entre deux idées, à élaborer une conclusion »	2^{nde} Chapitre « La personne et l'État de droit » ou « Égalité et discriminations »	2^{nde} THÈME 5 « Révolutions, libertés, nations, à l'aube de l'époque contemporaine »
		TERMINALE « Pluralisme des croyances et laïcité »	1^{ère} ES-L THÈME 5 « Les Français et la République » 1^{ère} S THÈME 3 « La République française face aux enjeux du XX ^{ème} siècle »
LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	TERMINALE « Introduire un problème, à mener ou analyser un raisonnement, à apprécier la valeur d'un argument, à exposer et discuter une thèse pertinente par rapport à un problème bien défini, à rechercher un exemple illustrant un concept ou une difficulté, à établir ou restituer une transition entre deux idées, à élaborer une conclusion »	2^{nde} « Égalité et discriminations »	2^{nde} THÈME 5 « Révolutions, libertés, nations, à l'aube de l'époque contemporaine »
		TERMINALE « Pluralisme des croyances et laïcité »	1^{ère} ES-L THÈME 5 « Les Français et la République » 1^{ère} S THÈME 3 « La République française face aux enjeux du XX ^{ème} siècle »
LA DUDH ET MOI	TERMINALE « La société et l'Etat », « La justice et le droit »	2^{nde} « La personne et l'État de droit »	2^{nde} THÈME 5 « Révolutions, libertés, nations, à l'aube de l'époque contemporaine »
		1^{ère} « Exercer sa citoyenneté »	1^{ère} ES-L THÈME 5 « Les Français et la République » 1^{ère} S THÈME 3 « La République française face aux enjeux du XX ^{ème} siècle »

L'INDISPENSABLE SUR LES DROITS HUMAINS

DÉFINITION DROITS HUMAINS - DROITS DE L'HOMME

Les droits de l'homme sont les droits inaliénables de tous les êtres humains, sans distinction aucune, notamment de race, de sexe, de nationalité, d'origine ethnique, de langue, de religion ou de toute autre situation. Les droits de l'homme incluent le droit à la vie et à la liberté. Ils impliquent que nul ne sera tenu en esclavage, que nul ne sera soumis à la torture. Chacun a le droit à la liberté d'opinion et d'expression, au travail, à l'éducation, etc. Nous avons tous le droit d'exercer nos droits humains sur un pied d'égalité et sans discrimination.

UN PEU D'HISTOIRE



3 GÉNÉRATIONS DE DROITS

APPARUS AU XVIII^{ÈME} SIÈCLE, LES DROITS CIVILS ET POLITIQUE :

- Protection de l'intégrité corporelle (droit à la vie, interdiction de la torture, etc) ;
- Droits à la liberté individuelle (liberté d'opinion et d'expression, liberté de pensée, de conscience et de religion, liberté d'association et de réunion) ;
- Droits dans les procédures judiciaires ;
- Droits de participation ;
- Interdiction des discriminations et les droits des minorités.

APPARUS AU COURS DU XIX^{ÈME} SIÈCLE, DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS :

- Droit au travail ;
- Droit à des conditions de travail équitables ;
- Droit de s'organiser dans des syndicats ;
- Droit à la sécurité sociale ;
- Protection de la famille ;
- Droit à un mode de vie convenable ;
- Droit à la santé et le droit à la formation.

AU COURS DES ANNÉES 1970, DROITS COLLECTIFS OU SOLIDAIRES* :

- Droits au développement ;
- Droit à la paix ;
- Droit à un environnement propre et sain ;
- Droits des peuples à l'autodétermination.

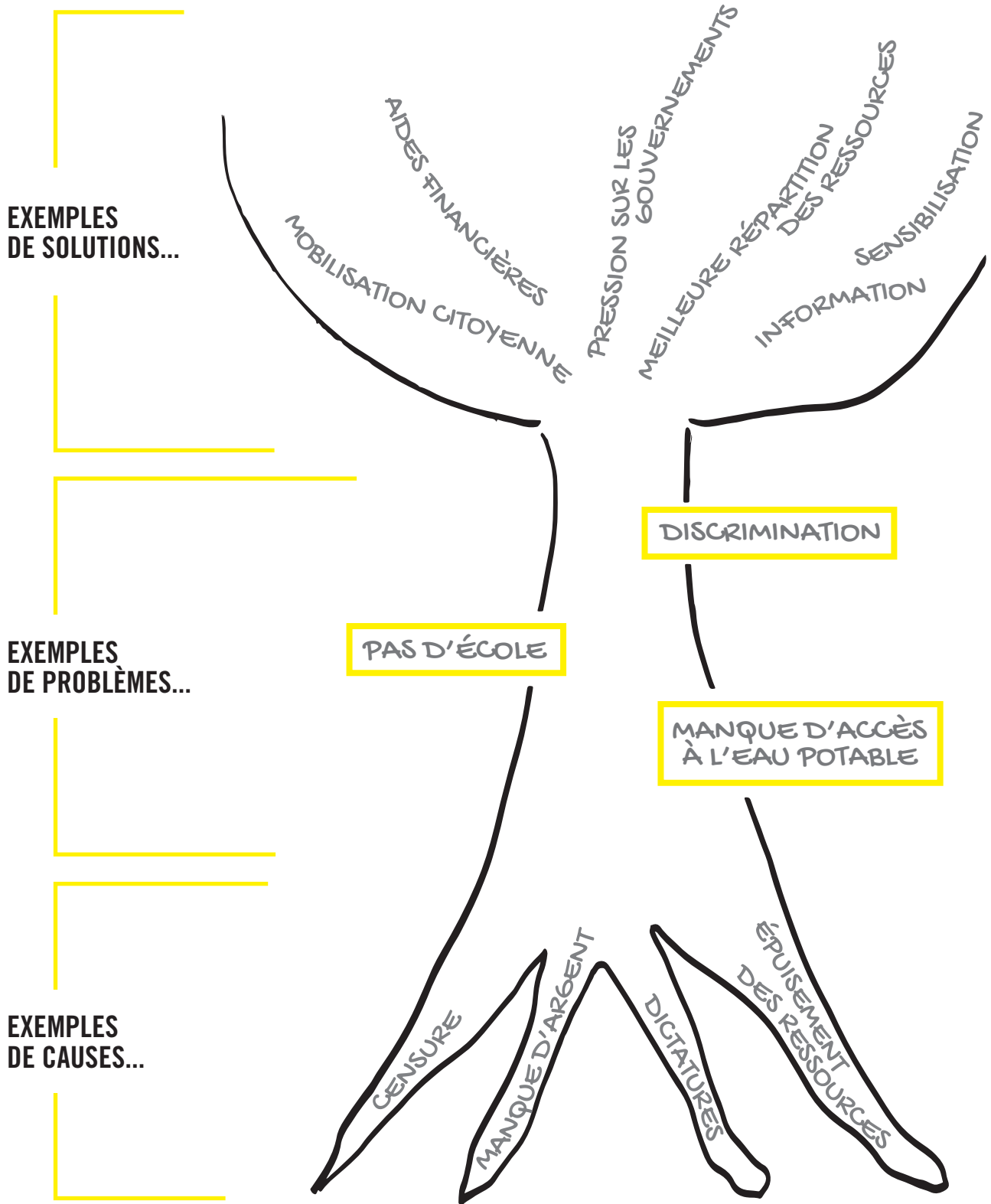
* cf. définition dans le glossaire p. 41-42

L'INDISPENSABLE SUR LES DROITS HUMAINS

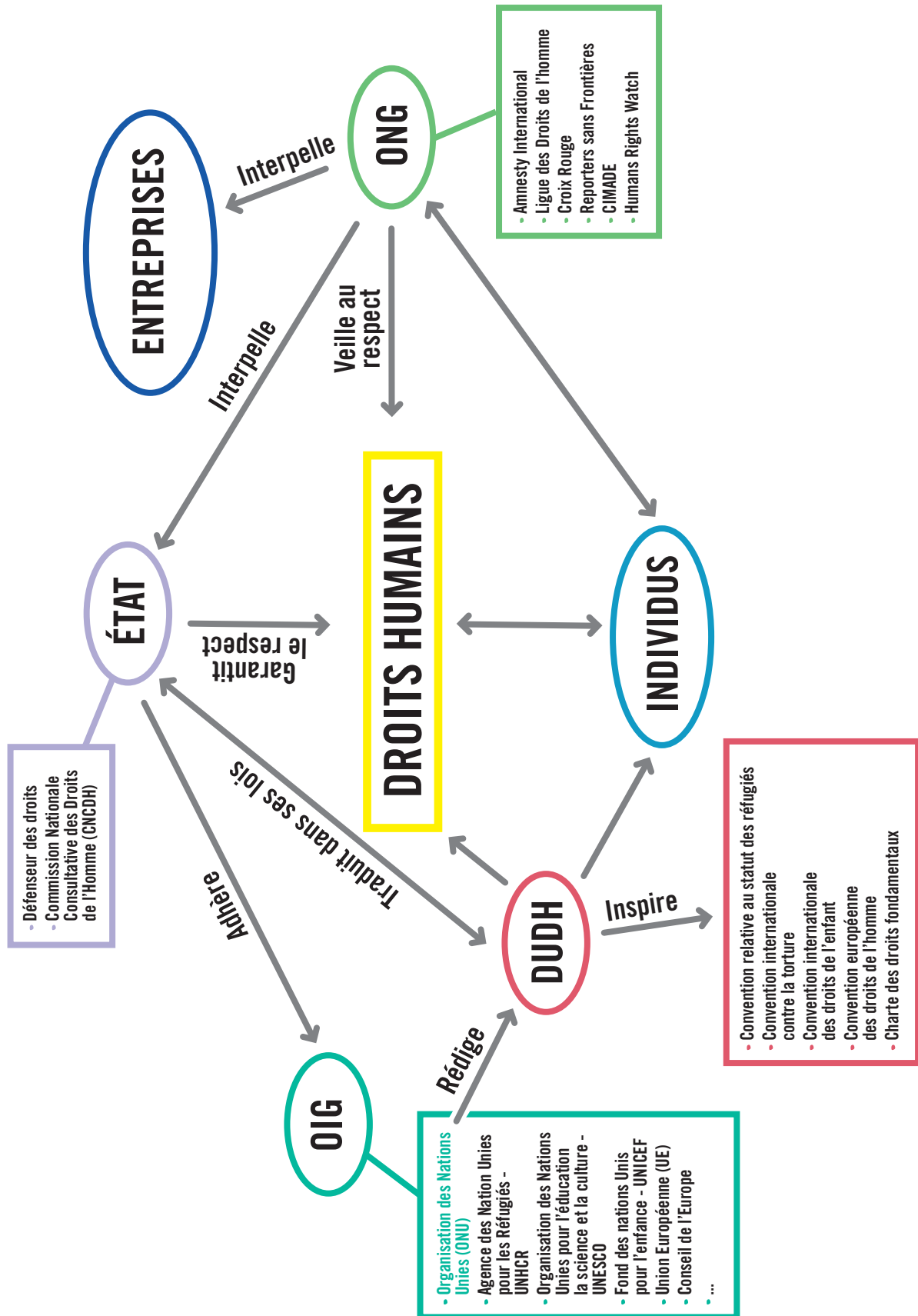
LES GRANDS PRINCIPES



ARBRE DE RÉFÉRENCE SUR LES DROITS HUMAINS



CARTE MENTALE : LES ACTEURS ET ACTRICES DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS



NIVEAU COLLÈGE

6^e / 5^e

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES MODULES

- Familiariser les élèves avec la notion de droits humains et avec la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Appréhender différentes situations d'accès aux droits humains dans le monde.
- Identifier des moyens d'agir pour la défense des droits humains.

MODULE 1

Introduction aux droits humains et à la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)

MODULE 2

L'égalité

MODULE 3

La DUDH et moi



INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS ET À LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (DUDH)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, les élèves seront capables de :

- Définir les notions-clés liées aux droits humains.
- Connaître les textes fondamentaux dont la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Réfléchir au rôle de la défense des droits humains.

1 QU'EST-CE QU'UN DROIT ? (DESSINE-MOI UN ÊTRE HUMAIN)

Activité inspirée de « Dessine-moi un hamburger »
de Rencontre des continents.

🕒 DURÉE 40'

OBJECTIFS

- Établir un lien entre besoins humains et droits humains.
- Définir les droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Feuilles.
- Marqueurs ou feutres de couleurs différentes.

PRÉPARATION

- Divisez les élèves en plusieurs groupes et distribuez-leur une grande feuille et des feutres de couleur.

DÉROULEMENT

1. Proposez à chaque groupe de dessiner un être humain, de lui trouver un nom et de dessiner ou écrire toutes les choses dont il ou elle a besoin pour être heureux ou heureuse, en bonne santé et en sécurité.
2. Demandez à chaque groupe à tour de rôle de citer un besoin évoqué et inscrivez-le sur un tableau, visible de toutes et tous, dans une colonne « besoin d'un être humain ».
3. Lancez ensuite les échanges autour des questions suivantes : « Admettons que cet être humain ait besoin de tout cela pour survivre, a-t-il pour autant un droit à obtenir toutes ces choses ? Qui est responsable du respect de ces droits ? Quels organismes ? ».

4. Notez par écrit les réponses dans le tableau en ajoutant une colonne « droit d'un être humain » en face de celle des besoins.

Demandez-leur s'ils savent où sont rassemblés l'ensemble des droits humains ? Et enfin s'ils ont déjà entendu parler de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) afin d'introduire l'activité suivante.

2 LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME - DUDH (VIDÉO)

🕒 DURÉE 30'

OBJECTIF

- Découvrir les textes fondamentaux relatifs aux droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur.
- [Fiche support n° 21](#) : Vidéo « Voir pour comprendre, la Déclaration universelle des droits de l'homme ».
- Papiers et feutres.
- [Fiche support n° 1](#) contenant les étiquettes suivantes : noms des textes fondamentaux relatifs aux droits humains, descriptions, drapeaux des pays d'origine et dates.

NIVEAU COLLÈGE · 6^e / 5^e

MODULE 1

DÉROULEMENT

1. Montrez un extrait de la vidéo de présentation de la DUDH (0'20 - 2'24).
2. À l'issue du visionnage, vous pouvez questionner le groupe sur les éléments suivants (vous pouvez également leur communiquer ces questions avant la projection pour favoriser une écoute plus active lors du visionnage) :
 - La nature du document : Qu'est-ce qu'il présente ? De quelle manière ? Qui en est l'auteur ou l'autrice ?
 - Son contenu : Pourquoi la Déclaration universelle des droits de l'homme a été créée ? Par qui ? En combien de langues a-t-elle été traduite ? Que contient-elle ? Est-ce que vous pouvez citer certains textes qui ont été écrits avant la DUDH ?
3. Constituez ensuite des groupes de trois personnes et disposez, à la vue de tous et toutes, une frise chronologique (à l'aide des étiquettes dates) où figurent les dates de rédaction des textes officiels présentés dans l'extrait vidéo.
4. Distribuez-leur les étiquettes portant le nom des textes, leur description et leur pays d'origine et demandez à chaque groupe d'aller placer sur la frise le nom des textes, puis dans un deuxième temps leur description et enfin, le drapeau du pays d'origine.
5. Vous pouvez conclure par une vérification du positionnement des textes sur la frise en visionnant à nouveau la vidéo et ainsi vous assurer collectivement que les textes sont placés aux bons endroits sur la frise chronologique.
6. Questionnez le groupe sur ces textes : À votre avis en quoi ces textes ont contribué à la rédaction de la DUDH ? Quelles sont leurs spécificités ? Pourquoi est-ce important de les connaître ?

POUR ALLER PLUS LOIN

Il est possible d'ajouter à cette activité un temps de recherche documentaire en groupe sur chacun des textes évoqués dans l'activité et de présenter les résultats de ces recherches à l'ensemble du groupe.

3 LES DROITS HUMAINS DANS LE MONDE (ATELIER IMAGES)

 DURÉE 70'

OBJECTIFS

- Découvrir les articles de la DUDH.
- Prendre conscience de différentes situations d'accès aux droits humains dans le monde.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- [Fiche support n° 2](#) : photolangage droits humains.
- [Fiche support n° 3](#) : les panneaux correspondant aux droits illustrés sur les images.

PRÉPARATION

- Constituez des groupes de trois ou quatre personnes.
 - Disposez au centre de la table de chaque groupe, une série de 5 à 7 images et les panneaux des droits correspondant à chaque image.
- Vous pouvez imprimer certaines images et panneaux en double et ainsi avoir des images identiques dans certains groupes pour comparaison par la suite.

DÉROULEMENT

1. Proposez aux groupes d'associer à chaque image le droit correspondant et de réfléchir à des situations dans lesquelles ces droits sont remis en question / ne sont pas respectés dans le monde. Un travail de recherche documentaire au centre de documentation est fortement recommandé pour aider les élèves à trouver des exemples.
Exemple : pour une photo représentant un journaliste emprisonné -> remise en question de la liberté d'expression qui n'est pas respectée dans certains pays, recherche sur la liberté de la presse.
2. Demandez à chaque groupe d'expliquer son choix d'association à l'ensemble de la classe et de partager les éventuelles atteintes aux droits ou questionnements ayant émergé dans le groupe lors de cette activité. Proposez à l'ensemble du groupe de compléter les présentations.

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

- À votre avis, est-ce important de défendre les droits humains et pourquoi ?
- Qu'est-ce qui définit un défenseur ou une défenseuse des droits humains ? Est-ce que vous en connaissez ? Avez-vous des exemples ?

🔗 POUR ALLER PLUS LOIN

Il est également possible de réaliser cette activité avec des supports différents tels que des articles de presse courts ou encore de proposer aux élèves de réaliser une présentation sur l'une des images afin de parler de la situation du respect ou non d'un droit en particulier.

4 LES ACTEURS ET ACTRICES DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (CARTE MENTALE)

🕒 DURÉE 30'

OBJECTIFS

- Identifier des acteurs et actrices de défense des droits humains.
- Établir des liens entre ces acteurs et actrices.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Tableau ou grande affiche.
- Feutres de couleurs.

Pour information, un exemple de carte mentale sur la thématique de l'activité est disponible dans les pages d'introduction de ce livret (cf. p. 13).

DÉROULEMENT

1. En classe entière, amenez les élèves à se questionner sur leur connaissance des défenseurs et défenseuses des droits humains : « Nous avons vu ensemble que dans de nombreuses situations, les droits humains n'étaient pas respectés. À votre avis, qui doit les garantir ? Quelles sont les spécificités des personnes qui défendent les droits humains ? ».
2. Au fur et à mesure de la discussion, inscrivez au tableau les différents types de personnes évoqués et leurs caractéristiques ou spécificités en plaçant au centre le concept de « droits humains » et en illustrant les liens existant entre chacun et chacune de manière à réaliser une carte mentale. Cette carte mentale n'a pas vocation à être exhaustive et pourra être complétée au fil des séances.

🔗 POUR ALLER PLUS LOIN

Demandez aux élèves de réaliser une recherche documentaire sur une personne particulière défendant les droits humains et de produire un support (affiche, exposé, etc.) pour présenter le contenu au reste de la classe. Prévoyez dans ce cas une autre séance pour poursuivre cette activité.

LA CARTE MENTALE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La carte mentale (ou carte heuristique) est un diagramme qui est élaboré pour représenter des idées, des tâches ou d'autres concepts ayant un lien avec un mot-clé ou une idée centrale, et qui se trouvent radialement tout autour de celui ou celle-ci.

Cf. explication carte mentale :

<https://www.mescartesmentales.fr/unecartementale/comment-realiser-une-carte-mentale/>

L'ÉGALITÉ



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, les élèves seront capables de :

- Identifier les enjeux de l'universalité des droits humains.
- Questionner l'égalité dans l'accès aux droits.
- Réfléchir au potentiel d'action de chacun et chacune en matière d'accès aux droits.

1 L'ÉGALITÉ C'EST QUOI ?

🕒 DURÉE 30'

OBJECTIF

- Définir les contours du concept d'égalité.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Deux post-it par élève.
- Un tableau.
- La définition présente dans le glossaire (p. 41).

PRÉPARATION

- Distribuez deux post-it à chaque élève.

DÉROULEMENT

1. Demandez aux élèves de répondre à la question suivante : « Que veut dire l'égalité ? », en écrivant deux mots ou expressions qui représentent ou illustrent l'égalité, demandez-leur d'écrire une idée par post-it.
2. Laissez cinq minutes au groupe pour remplir leurs post-it puis collectez-les pour les coller au tableau. Les élèves peuvent alors suggérer une classification des différents post-it, en rassemblant ceux qui sont similaires et en créant des catégories.

🌸 ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

- Quels sont les termes qui se répètent ? Comment peut-on les associer aux autres ?
- Quelle définition pourrait-on donner de l'égalité ? Quelles notions pourrait-on y associer ?

2 LE CONCEPT D'ÉGALITÉ (« MOI AUSSI ! »)

Activité adaptée du kit pédagogique « Tous différents - tous égaux », Conseil de l'Europe, 2^{ème} édition, 1995.

🕒 DURÉE 30'

OBJECTIFS

- Prendre conscience des ressemblances et des différences au sein du groupe.
- Comprendre en quoi l'égalité concerne tout le monde.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Une chaise par personne.

PRÉPARATION

- Disposez l'ensemble des chaises en cercle.
- Faites asseoir les élèves.

DÉROULEMENT

1. Donnez la consigne suivante aux élèves : « À tour de rôle, vous allez devoir citer à voix haute une caractéristique qui vous est propre et que vous pensez ne partager avec personne dans le groupe. Si une ou plusieurs personnes du groupe pensent partager la caractéristique énoncée, elles devront se lever en disant « moi aussi ». La personne qui propose une caractéristique retiendra sa chance jusqu'à ce que personne ne partage de caractéristique avec elle. »
2. Une fois que l'ensemble de la classe est passé, changez de consigne : « À présent, vous allez devoir citer une caractéristique que vous êtes certains ou certaines

de partager avec d'autres membres du groupe. Si une autre personne partage effectivement cette caractéristique, alors elle se manifeste de nouveau en disant « Moi aussi » et on poursuit le tour. »

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

- Quelle différence avez-vous pu remarquer entre le premier et le deuxième tour ? Quelle consigne vous a semblé la plus facile ? Pourquoi ?
- Que peut-on déduire du fait qu'il soit plus facile de trouver des ressemblances que des différences ? Que se passe-t-il en général dans la réalité ? Se concentre-t-on plus facilement sur nos ressemblances ? Pourquoi ? Nos différences peuvent-elles justifier des inégalités entre les êtres humains ?

3 LES INÉGALITÉS MONDIALES « ET SI LE MONDE ÉTAIT UN VILLAGE »

Activité inspirée du jeu « Si le monde était un village » d'Afric'Impact.

 DURÉE 60'

OBJECTIFS

- Questionner l'accès aux droits et la nature des inégalités dans le monde.
- Réfléchir aux conséquences des inégalités en termes d'accès au droit.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiche support n°4 : liste des questions-réponses illustrant les inégalités.

PRÉPARATION

- En fonction du nombre d'élèves de la classe, calculez, pour chaque question, le nombre d'élèves dans chaque groupe.

Par exemple : Ma classe compte 25 élèves, si le manque d'accès aux soins concerne 16 personnes dans un village de 100 habitants alors 4 élèves sur 25 de la classe devront représenter les personnes manquant d'accès aux soins et 21 élèves représenteront les personnes n'ayant pas de problème d'accès.

DÉROULEMENT

Le principe de cette activité est de visualiser les inégalités dans le monde, entre les personnes dont les droits sont respectés et celles dont les droits sont bafoués, et en faire la représentation/démonstration à l'échelle du groupe classe.

1. Donnez la consigne suivante : « Vous allez représenter la population mondiale. Imaginez que le monde est un village de cent habitants et habitantes que vous allez incarner ».
2. Annoncez-leur alors que vous allez leur poser une série de questions et que pour répondre à ces questions le groupe devra se diviser ou se regrouper en différents groupes afin de représenter avec le plus d'exactitude possible la répartition de la population mondiale en termes de droits humains. *Par exemple : « En imaginant que vous représentez l'ensemble des êtres humains, combien d'entre vous n'ont pas accès aux services médicaux ? Combien y ont accès ? Vous devez donc former deux groupes. »*
3. Une fois que les élèves ont représenté les proportions en formant deux groupes, celui qui a accès au droit énoncé, et celui qui n'y a pas accès, prenez en note au tableau leurs estimations.
4. Ensuite, déplacez un à un les joueurs et joueuses d'un groupe à l'autre afin de rétablir la vérité des chiffres.
5. À la suite de chaque question, sollicitez-les autour des éléments suivants : « Comment expliquez-vous l'écart entre votre estimation et la réalité ? Tout le monde est-il égal dans l'accès au droit énoncé ? Comment peut-on l'expliquer ? À votre avis qu'est-ce que cela entraîne pour les personnes qui n'y ont pas accès ? ».
6. Répétez la même opération avec chacune des six questions de l'activité.

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

- Selon l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Qu'en pensez-vous ? Cet article est-il respecté dans la réalité ?
- À votre avis comment se défendent les personnes qui n'ont pas accès à un ou plusieurs droits ? Connaissez-vous des personnes qui se battent ou se sont battues pour leurs droits ?

4 DÉCOUVERTE DE DÉFENSEURS ET DÉFENSEURES

Activité conçue par KuriOz.

🕒 DURÉE 50'

OBJECTIFS

- Identifier des personnages historiques qui ont agi en faveur de l'égalité dans l'accès aux droits.
- Permettre une réflexion sur les moyens d'action dont disposent les êtres humains pour défendre leurs droits.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiche support n° 5 contenant les informations sur six personnalités internationales qui ont agi en faveur de l'égalité des droits : six photos, six panneaux portant chacun le nom d'une de ces personnalités, six biographies courtes, six citations.

PRÉPARATION

- Installez à la vue de l'ensemble des élèves les six photos.

DÉROULEMENT

1. Demandez à l'ensemble du groupe s'il connaît les personnes dont les photos ont été affichées.
2. Présentez les étiquettes portant les noms des personnalités et demandez aux élèves de les associer à la bonne photo.
3. Divisez la classe en six groupes équivalents et distribuez-leur la photo, le nom ainsi qu'une biographie courte de l'une des personnalités.
4. Donnez la consigne suivante : « Vous allez maintenant faire connaissance avec ces personnalités. En groupe vous allez lire leur biographie et essayer d'en retenir les faits marquants en répondant aux questions : qu'ont-elles fait ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? ».
5. Au bout de 10 minutes, invitez une personne par groupe à faire la synthèse à l'oral de leur travail collectif.
6. Proposez à l'ensemble de la classe six citations des mêmes personnalités et demandez-leurs de les associer à la personnalité qui les a prononcées.

🌸 ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

- Que retenez-vous des parcours des personnalités présentées ? Quels sont leurs points communs ?
- Selon vous, pourquoi ont-elles décidé d'agir en faveur de l'égalité des droits ? Quels moyens ont-elles utilisés pour défendre les droits humains ?

- Est-ce que tout le monde pourrait agir comme ces personnalités l'ont fait ? Pourquoi ?

🔗 POUR ALLER PLUS LOIN

Pour cette activité, les biographies peuvent être enrichies par d'autres documents, un accès à Internet, une encyclopédie, un travail au centre de documentation et d'information, etc. Ceci peut faire l'objet d'un travail par les élèves en dehors des temps de classe pour la préparation d'un exposé par exemple.



LA DUDH ET MOI

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, les élèves seront capables de :

- Repérer différentes situations de non accès aux droits fondamentaux.
- Identifier les enjeux liés à la défense des droits fondamentaux.
- Imaginer une action individuelle ou collective pour agir en faveur des droits humains.

1 MA CONNAISSANCE DES DROITS HUMAINS (QUIZ MOUVANT)

🕒 DURÉE 40'

OBJECTIF

- Ancrer les connaissances essentielles sur les droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiches support n°6 : un quiz questions-réponses et des panneaux (A, B, C, D).

PRÉPARATION

- Divisez la classe en six groupes équivalents.
- Distribuez à chaque groupe 4 panneaux A, B, C, D.

DÉROULEMENT

1. Posez aux élèves une question, après concertation, les groupes devront lever le panneau correspondant à la réponse de leur choix.
Exemple : Question 1 : Qui a rédigé la Déclaration universelle des droits de l'homme ?
A. L'État français.
B. L'ONU, l'organisation qui rassemble tous les pays du monde.
C. L'Union européenne (UE).
D. Les États-Unis.
2. Avant de donner la réponse et éventuellement quelques compléments d'informations sur le sujet, les différents groupes pourront expliquer les raisons de leur choix.

2 LA DÉFENSE DE L'ACCÈS AUX DROITS DANS LE QUOTIDIEN (THÉÂTRE)

Activité inspirée des méthodes du théâtre forum.

🕒 DURÉE 60'

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de l'accès aux droits humains.
- Se mettre dans la situation de personnes agissant en faveur des droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiche support n°7 : les textes de présentation des saynètes.

PRÉPARATION

- Répartissez les élèves en cinq ou six groupes équivalents.
- Distribuez à chaque groupe une saynète présentant une situation d'atteinte aux droits humains.

DÉROULEMENT

1. Invitez les groupes à mettre en scène la situation qui apparaît sur leur fiche.
2. Au bout de 15 minutes, proposez-leur de jouer leur saynète devant l'ensemble de la classe.
3. Sondez alors l'ensemble des élèves sur la problématique de la situation : « Quel droit ici n'est pas respecté ? » et demandez la confirmation au groupe l'ayant mis en scène, qui peut ainsi donner plus d'informations sur la situation. « Comment pourrait-on résoudre ce problème ? ».

NIVEAU COLLÈGE · 6^e / 5^e

MODULE 3

- Une fois que l'ensemble de la classe est passé, donnez 10 minutes à chaque groupe pour qu'il se prépare à rejouer sa saynète en y intégrant une résolution du problème.
- Pour terminer invitez-les à jouer leur nouvelle mise en scène.

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

Quel(s) changement(s) avez-vous proposé pour faciliter l'accès aux droits ? Et pourquoi ? Ces changements seraient-ils possibles dans la vie réelle ? À quelles conditions ?

3 AGIR POUR LES DROITS HUMAINS (ARBRE DE RÉFÉRENCE)

 DURÉE 40'

OBJECTIFS

- Identifier les causes d'inégalité d'accès aux droits.
- Réaliser une synthèse de l'activité précédente.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Feutres.
- Feuilles de papier.

PRÉPARATION

- Affichez l'arbre de référence en grand format au tableau. Vous pourrez vous inspirer du modèle proposé en introduction (cf. p.12).
- Divisez les élèves en groupes de 3 personnes.
- Distribuez-leur une feuille sur laquelle chaque groupe devra préalablement dessiner un arbre.

DÉROULEMENT

- Expliquez-leur qu'ils vont devoir remplir l'arbre de référence en groupe, avec les éléments de synthèse de ce qu'ils ont fait précédemment : le tronc de l'arbre représente les problématiques d'accès aux droits (Dans quels cas n'y a-t-il pas d'accès aux droits ?), les racines représentent les causes de ces problématiques (Pourquoi ne sont-ils pas toujours respectés ? Quels facteurs peuvent l'expliquer ?) Et les branches représentent les pistes d'amélioration (Que peut-on faire pour y remédier ?).
- Une fois que tous les groupes ont rempli leur arbre, menez une réflexion collective afin de remplir l'arbre de référence grand format qui sera la synthèse de

toutes leurs idées émises en sous-groupe au regard de l'activité précédente et de nouvelles idées.

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

Au regard de tous les obstacles et solutions évoqués, dans quelle mesure défendre les droits humains vous semble faisable ? Est-il obligatoire de mettre sa vie en danger pour les défendre ? Pensez-vous qu'il est possible de s'investir dans la défense des droits humains quand on a 12 ans aujourd'hui en France ?

4 PROCHAINS PETITS PAS

 DURÉE 30'

OBJECTIF

- Imaginer des actions individuelles ou collectives pour agir en faveur des droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Des post-it.

DÉROULEMENT

- Distribuez à chaque élève une série de post-it et demandez-leur d'y inscrire l'action concrète dans laquelle ils et elles sont prêts et prêtes à s'engager en faveur du respect des droits humains. Cette action ne doit pas nécessairement représenter un engagement important et peut être très clairement associée à leur quotidien dans l'établissement scolaire ou ailleurs (parler d'une situation dans un pays, se renseigner sur Amnesty International, partager des contenus vérifiés sur les réseaux sociaux, etc.).
- Une fois que les élèves ont inscrit leur engagement sur les post-it, regroupez-les par grandes thématiques sur un tableau. Menez ensuite une discussion sur les conditions de faisabilité de ces actions : qu'est-ce qui pourrait vous empêcher de mettre en œuvre ces actions ? Qu'est-ce qui permettrait d'aller au bout de l'action, que faudrait-il mettre en place ?
- Demandez-leur individuellement ou en petits groupes d'inscrire sur une feuille les étapes nécessaires pour mener à bien les actions citées.

POUR ALLER PLUS LOIN

Les élèves peuvent décider de s'engager collectivement et concrètement pour les droits humains et mener une action dans l'établissement scolaire ou en dehors. Ce type de projet peut être mené dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

NIVEAU COLLÈGE

4^e / 3^e

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES MODULES

- Familiariser les élèves avec la notion de droits humains et avec la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Analyser les liens existants entre droits individuels et droits collectifs.
- Identifier des moyens d'agir pour la défense des droits humains.

MODULE 1

Introduction aux droits humains et à la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)

MODULE 2

Les libertés individuelles et collectives

MODULE 3

La DUDH et moi

NIVEAU COLLÈGE · 4^e / 3^e

MODULE 1

INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS ET À LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (DUDH)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, les élèves seront capables de :

- Distinguer les notions de besoin, droit et responsabilité.
- Comprendre l'histoire de l'émergence des droits humains.
- Identifier les droits fondamentaux.

1 DROIT OU BESOIN ?

Activité inspirée de « Le respect de la dignité humaine » conçu par le réseau In-Terre-Actif.

🕒 DURÉE 45'

OBJECTIFS

- Distinguer les notions de droit et besoin.
- Introduire la Déclaration universelle des droits de l'homme.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiche support n°8 : la fiche support élève « Droit ou besoin » et les étiquettes des droits humains.

DÉROULEMENT

1. En classe entière, menez une discussion sur la définition d'un besoin : « Qu'est-ce qu'un besoin ? Pouvez-vous me faire une liste des besoins des individus ? Parmi cette liste, quels sont les besoins élémentaires ? ».
2. Divisez-les ensuite en groupes de 4 à 5 élèves. Chaque groupe se saisira d'un besoin que vous aurez extrait de la liste établie précédemment. Fournissez à chacun d'eux une fiche support élève qui leur permettra de réfléchir en autonomie à deux questions :
 - « En France, notre société permet-elle aux individus de subvenir à ce besoin ? Si oui, par quels moyens ? ».
 - « Si non, quels seraient les moyens à mettre en place pour satisfaire ce besoin ? ».
3. Organisez enfin un temps de restitution de ces productions et faites-en la synthèse au tableau : une colonne « besoin élémentaire », une colonne

« caractéristiques de la société actuelle », une colonne « moyens à mettre en place ».

4. Présentez-leur ensuite les étiquettes avec les droits et leur demander de les replacer en face de chaque besoin.

🌸 ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

- Qu'est-ce qui différencie le besoin d'avoir un logement décent et celui d'avoir un téléphone portable par exemple ? Tous les besoins devraient-ils avoir un droit associé ?
- Pourquoi certains besoins ne correspondent pas à un droit ?
- Quels sont les besoins (types de besoins) couverts par les droits ?

2 LES DROITS HUMAINS (PHOTOLANGAGE)

🕒 DURÉE 55'

OBJECTIFS

- Identifier les différents droits humains.
- Appréhender la classification de ces droits en 3 générations.
- Prendre conscience de l'interdépendance des droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiche support n°2 : photolangage droits humains.

PRÉPARATION

- Disposez l'ensemble des images au centre du groupe (sur une table ou sur le sol afin qu'elles soient visibles par toute la classe).

DÉROULEMENT

1. Invitez chaque élève à choisir individuellement une image qui correspond au droit qui lui semble le plus important et à réfléchir aux raisons de son choix en répondant à deux questions : quel est le droit représenté sur l'image ? Pourquoi pensez-vous que ce droit est très important ?
2. Chaque élève à tour de rôle explique son choix d'image. Si beaucoup de photos n'ont pas été choisies, ne pas hésiter à demander au groupe le droit qu'elles représentent et les éventuelles raisons pour lesquelles elles n'ont pas été choisies.

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

- Sur les différentes générations de droits :
Une fois le tour de parole terminé, demandez aux élèves de réfléchir à une manière de classer les images en trois catégories de droits, notez les propositions au tableau. Puis proposez-leur de classer les images par « générations de droits » : civiques et politiques, sociaux, économiques et culturels et enfin collectifs et solidaires (cf. page 10).
- Sur l'interdépendance des droits :
Abordez la question de l'interdépendance des droits humains : « Que se passe-t-il si je n'ai pas de logement ? Quelles sont les conséquences ? ». À chaque réponse connectez celle-ci à un droit : droit au logement, accès à un travail décent, scolarisation normale, accès aux soins... « Savez-vous ce qu'est la dépendance ? L'interdépendance ? À votre avis pourquoi dit-on que les droits humains sont interdépendants ? ».
- Sur l'universalité des droits :
« Finalement, existe-il réellement des droits plus importants que les autres ? Peut-on justifier que certaines personnes aient accès à certains droits et pas d'autres ? Est-ce que tout le monde peut réellement réclamer l'accès à l'ensemble des droits humains ? Pourquoi ? ».

LE PHOTOLANGAGE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le photolangage est une méthode d'animation qui consiste à utiliser des images afin de faciliter la prise de parole en public et de découvrir les enjeux d'une problématique spécifique.

3 LES TEXTES RELATIFS AUX DROITS HUMAINS (FRISE CHRONOLOGIQUE)

🕒 DURÉE 40'

OBJECTIFS

- Découvrir l'histoire des droits humains.
- Articuler l'histoire des droits humains et les connaissances historiques des élèves.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- **Fiche support n°9** : les panneaux « Dates importantes pour les droits humains », les panneaux « Textes importants pour les droits humains », le tableau des réponses.

PRÉPARATION

- Divisez les élèves en deux groupes de même effectif.
- Distribuez aux membres du premier groupe l'ensemble des panneaux « Dates » et à celles et ceux du deuxième groupe l'ensemble des panneaux « Textes ».

DÉROULEMENT

1. Invitez les élèves à se regrouper par binôme date/ texte et à se placer par ordre chronologique.
2. Après les avoir laissé se regrouper, vérifiez de manière collective que les bons binômes ont été formés et que la chronologie des événements a été respectée.
3. Vous pouvez ensuite questionner les élèves : Où le concept de droits humains est-il né ? Est-ce que cela signifie que les autres régions du monde ne respectaient aucun droit humain ? Ces textes garantissent-ils à eux seuls que tous les êtres humains ont accès aux droits ?

POUR ALLER PLUS LOIN

Proposez au groupe de visionner un extrait de la vidéo d'Amnesty International « [Voir pour comprendre : la Déclaration universelle des droits de l'homme](#) » (0'20-2'26) afin d'approfondir la question des grands principes des droits humains (universalité, inaliénabilité et interdépendance) et des 3 générations de droits (civiques et politiques, sociaux et culturels et collectifs et solidaires).

NIVEAU COLLÈGE - 4^e / 3^e

MODULE 1

4 LES GRANDS PRINCIPES DES DROITS HUMAINS (DÉBAT MOUVANT)

🕒 DURÉE 30'

OBJECTIF

- Réfléchir aux enjeux soulevés par les grands principes des droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- [Fiche support n° 10](#) : deux panneaux sur lesquels on peut lire « D'accord » et « Pas d'accord », les panneaux sur lesquels sont écrites les phrases du débat mouvant.

PRÉPARATION

- Divisez la salle en deux parties et affichez le panneau « D'accord » d'un côté et « Pas d'accord » de l'autre.
- Invitez ensuite les élèves à former une colonne afin de séparer l'espace en deux.

DÉROULEMENT

1. Donnez la consigne suivante : « Je vais vous lire une affirmation, vous prendrez quelques secondes pour y réfléchir. En fonction de ce que vous en pensez, vous devrez vous positionner d'un côté ou de l'autre de la salle sous le panneau correspondant à votre opinion. Nous échangerons ensuite sur les raisons qui vous ont fait choisir un côté ou l'autre. Si un argument vous convient ou si vous changez d'avis vous pouvez vous déplacer dans la salle librement. ». *Exemple de phrase : Les droits humains permettent de répondre aux besoins de toutes et tous.*
2. Une fois que l'ensemble des élèves s'est placé, demandez-leur d'expliquer les raisons de leur positionnement.
3. Distribuez ensuite la parole afin que chaque point de vue s'exprime jusqu'à épuisement des arguments. N'hésitez pas à demander aux élèves qui changent de place d'exprimer les raisons de leur changement.

👥 POUR ALLER PLUS LOIN

Cette activité peut être réalisée en divisant la classe en deux équipes et en leur demandant de construire un argumentaire par groupe pour ensuite échanger collectivement.



LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, les élèves seront capables de :

- Comprendre la notion d'indivisibilité des droits fondamentaux.
- Identifier les liens qui unissent libertés individuelles et collectives.
- Identifier des moyens d'agir en faveur des droits humains.

1 L'ARTICLE 19 DE LA DUDH (BRAINSTORMING)

🕒 DURÉE 25'

OBJECTIF

- Permettre une libre expression des représentations des élèves sur le concept de liberté individuelle.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Tableau et crayon feutre.

PRÉPARATION

- Inscrivez au tableau ou collez-y le texte de l'article 19 de la DUDH « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

DÉROULEMENT

1. Sondez les élèves sur leur compréhension de l'article en leur posant des questions du type : « Qu'est-ce que cela signifie ? Quels sont les éléments qui vous interpellent dans cet article ? À qui s'adresse-t-il ? Quelles limites pouvez-vous imaginer à la liberté d'expression ? ».
2. Au fur et à mesure, prenez en note leurs réponses avec leurs mots sur un tableau. Ces représentations et connaissances pourront être passées en revue à la fin du module avec les élèves pour constater leur évolution.

2 ZOOM SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION (ANALYSE DE DESSINS DE PRESSE)

🕒 DURÉE 50'

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la défense des libertés.
- Repérer les conséquences de nonaccès aux droits.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- [Fiche support n° 11](#) : les dessins de presse sélectionnés et la fiche support élève.

PRÉPARATION

- Divisez la classe en 6 groupes.
- Distribuez à chaque groupe un dessin que vous aurez sélectionné ainsi qu'une fiche support qui leur permettra de restituer leurs travaux d'analyse. Vous pouvez également les laisser choisir une illustration parmi celles proposées.

DÉROULEMENT

1. À partir de la fiche support élève, invitez chaque groupe à identifier le message qu'a voulu transmettre l'auteur ou l'autrice du dessin ainsi que les moyens utilisés pour y parvenir (humour, utilisation de symboles, métaphores, ...). Demandez-leur d'imaginer les conséquences de la situation dénoncée par le dessin.
2. Une fois que chaque groupe a terminé l'analyse de son dessin, rassemblez tous les groupes et proposez-leur de présenter le résultat de leur analyse.

NIVEAU COLLÈGE - 4^e / 3^e

MODULE 2

Après chaque présentation, l'ensemble des élèves est invité à réagir sur le contenu de la présentation, sur les possibles autres interprétations de l'illustration et sur les enjeux de la défense du droit évoqué dans celui-ci.

3. Questionnez le groupe : « Au regard des différentes situations évoquées ou dénoncées, quels sont les enjeux de la défense des droits humains ? Et ceux liés spécifiquement à la liberté d'expression ? Pour les individus ? Pour la société ? »

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour poursuivre ce travail autour de la liberté de la presse, vous pouvez organiser un débat autour de la question de la censure : « Tous les dessins peuvent-ils être publiés ? ». Cela peut également être l'occasion d'organiser une séance ou un projet d'éducation aux médias et à l'information.

3 LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DANS LE MONDE (ETUDE DE CAS)

Activité inspirée de « Un journaliste a disparu » proposée par l'ONU dans son manuel « L'enseignement des droits de l'homme ».

 DURÉE 60'

OBJECTIFS

- Analyser les facteurs de non-respect des droits.
- Repérer les moyens d'action des citoyens face au non-respect des droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- **Fiche support n° 12** : le texte retraçant l'histoire d'une journaliste disparue, le texte retraçant l'histoire d'un dessinateur de presse exilé, la Déclaration universelle des droits de l'homme simplifiée, la fiche support élève.

PRÉPARATION

- Créez dans l'espace de la salle 6 îlots de tables sur lesquels se répartissent les élèves.
- Déposez sur chaque îlot, une copie de l'un ou l'autre texte (idéalement 3 groupes pour la journaliste et 3 pour le dessinateur), une DUDH simplifiée et une fiche support contenant les questions.

DÉROULEMENT

1. Expliquez à la classe qu'elle représente maintenant 6 groupes de chercheurs et chercheuses qui doivent enquêter sur deux situations de personnes pour le compte d'organismes internationaux. Pour les aider dans leurs recherches, les élèves s'appuient sur les questions de la fiche support : « Quelle est la situation énoncée dans le texte ? Quelles en sont les causes ? Qui est responsable ? Quels droits ne sont pas respectés ? Quels moyens pourraient être mis en œuvre ? Qui pourrait être sollicité pour améliorer la situation ? »
2. À l'issue de cette réflexion d'une durée de 20 minutes, expliquez aux groupes qu'ils vont confronter leurs analyses à celles de leurs confrères et consœurs dans le cadre d'un comité de recherche. Ces comités devront ainsi établir une note de synthèse qui sera présentée lors de la prochaine Assemblée générale des Nations Unies pour dénoncer la situation de mise en danger de la liberté d'expression dans le monde. Ainsi, les 3 groupes qui ont travaillé sur le même document (la journaliste disparue ou le dessinateur de presse exilé) confrontent et synthétisent leurs idées.
3. Enfin chaque comité, par l'intermédiaire de son ou sa porte-parole, présente à l'ensemble des groupes, sa note de synthèse.

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

Quels sont les éléments qui ont provoqué le non-respect des droits de ces personnes ? Pourquoi ? Est-il possible d'intervenir sur ces éléments pour les faire disparaître ? Quels sont les moyens que les comités ont proposé de mettre en place pour rétablir les droits des deux protagonistes évoqués ? Est-ce qu'il existe des moyens auxquels vous-mêmes vous pourriez contribuer ? Lesquels ?

Ces situations sont réellement arrivées, connaissez-vous d'autres journalistes, personnes ayant lancé l'alerte sur une situation donnée, qui auraient subis des situations analogues ? Avez-vous déjà entendu parler de Edward Snowden ou Chelsea Manning ?

4 LES LIBERTÉS ET MOI (JEU DES POSITIONNEMENTS)

🕒 DURÉE 35'

OBJECTIFS

- Confronter la défense des droits humains à sa réalité quotidienne.
- Identifier les moyens d'action possibles pour des citoyens et citoyennes.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- [Fiche support n°13](#) : la liste des situations et les trois panneaux sur lesquels sont écrits A, B, C.

PRÉPARATION

- Demandez aux élèves de se regrouper au centre de la pièce.
- Disposez sur des murs différents les trois panneaux A, B, C.

DÉROULEMENT

1. Expliquez aux élèves que vous allez leur énoncer un événement survenant dans leur vie quotidienne ainsi que trois réactions possibles pour faire face à cette situation (A, B, C).
Exemple : Vous entendez au journal télévisé qu'un représentant syndical influent a été emprisonné en Turquie. Comment réagissez-vous ? Réponse A, B ou C.
2. À la lecture des situations, les élèves se positionnent physiquement devant le panneau correspondant à ce que serait leur réaction face à cette situation. Précisez également qu'il n'y a pas de bonne réponse et qu'il s'agit d'un exercice individuel.
3. À l'issue de chaque positionnement, questionnez-les sur les raisons de leur choix. Vous pouvez également, dans un deuxième temps, leur demander de réfléchir à d'autres façons de réagir que celles qui sont proposées.

NIVEAU COLLÈGE - 4^e / 3^e

MODULE 3



LA DUDH ET MOI

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, les élèves seront capables de :

- Identifier les conditions optimales de respect des droits humains.
- Prendre conscience du potentiel d'action de chaque personne en matière de défense des droits.
- Imaginer une action individuelle ou collective pour agir en faveur des droits humains.

1 LE RÔLE DU CITOYEN ET DE L'ÉTAT DANS LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (VIDÉO)

🕒 DURÉE 35'

OBJECTIFS

- Questionner le rôle de l'État dans le respect des droits humains.
- Identifier le rôle des citoyens et citoyennes dans la défense des droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur.
- [Fiche support n° 21](#) : Vidéo « Voir pour comprendre, la Déclaration universelle des droits de l'homme ».

DÉROULEMENT

Montrez un extrait de la vidéo de présentation de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) (6'57 - fin) de manière entrecoupée.

1. 06'57 - 7'49 : Questionnez les élèves dans un premier temps sur l'idéal que représente la Déclaration universelle des droits de l'homme avec des questions telles que : « Pourquoi la DUDH est-elle présentée comme un idéal ? ». Puis sollicitez-les sur les informations données sur les atteintes aux droits et libertés énoncés dans la DUDH : « Pouvez-vous me citer des exemples de violations des droits humains donnés dans la vidéo ? Comment ces violations sont-elles expliquées ? En connaissez-vous d'autres ? ».

2. 7'49 - 8'57 : Sollicitez-les sur les personnes ou organisations fondamentales pour la défense des droits humains : « Qui garantit le respect des droits humains ? Qui se charge de la justice internationale ? Pourquoi est-elle essentielle dans la lutte pour le respect des droits humains ? ».
3. 9'00 - fin : Ce dernier extrait vous permet d'aborder la question des moyens d'action accessibles aux populations pour défendre les droits humains : « Quels moyens d'action sont cités dans la vidéo ? Qu'en pensez-vous ? En connaissez-vous d'autres ? ».

2 LES CONDITIONS NÉCESSAIRES AU RESPECT DES DROITS HUMAINS (NAPPES TOURNANTES)

🕒 DURÉE 65'

OBJECTIF

- Identifier les conditions nécessaires au respect des droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Grandes feuilles blanches.
- Marqueurs.

PRÉPARATION

- Préparez cinq affiches aux titres différents : Acteurs et actrices, Moyens d'action, Obstacles au respect

des droits, Opportunités d'action, Environnement.

- Ainsi, chaque affiche répond à une problématique : quels sont les acteurs et actrices qui agissent pour le respect des droits humains ? Comment agir en faveur de la défense des droits humains ? Quels sont les éléments qui peuvent s'opposer au respect des droits humains ? Quelles sont les actions qui peuvent permettre le respect des droits humains ? Quels éléments de contexte favorisent le respect des droits humains ?
- Installez 5 îlots de tables dans la salle de classe. Posez une affiche et un marqueur sur chacune.
- Demandez au groupe de se répartir de manière équitable autour des différents îlots.

DÉROULEMENT

1. Invitez chacun des groupes à compléter son affiche avec les éléments jugés importants pour répondre à la thématique. Si deux points de vue différents sont exprimés dans le groupe, les deux idées peuvent être inscrites et ainsi inviter au débat le groupe suivant.
2. Au bout de 5 minutes, demandez à tous les groupes de changer d'îlot et de compléter ou questionner les réponses des groupes précédents et d'y ajouter leurs idées.
3. Répétez cette opération jusqu'à ce que tous les groupes aient pu compléter toutes les affiches.
4. Récupérez toutes les affiches et mettez-les à la vue de l'ensemble de la classe.
5. Passez en revue chacune des affiches. Pour chacune, sollicitez les élèves : « Avez-vous des questions ou des désaccords avec ce qui est écrit ? ».

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

Vous pouvez en particulier les questionner sur les obstacles possibles à la défense des droits humains et sur les solutions pour les surmonter, sur les conditions de mise en place de ces moyens, sur ce qui peut empêcher d'utiliser ce moyen au niveau individuel et collectif (« Une personne seule peut-elle défendre les droits humains ? »).

3 AGIR POUR LES DROITS HUMAINS (ATELIER PRÉPARER SON ACTION)

 DURÉE 70'

OBJECTIF

- Imaginer une action individuelle ou collective pour agir en faveur des droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiche support n° 3 : panneaux droits humains.
- Fiche support n° 14 : les panneaux droits humains et la fiche support élève.

PRÉPARATION

- Affichez les panneaux « Droits humains » à différents endroits de la salle.

DÉROULEMENT

1. Invitez les élèves à se mettre à côté d'un panneau dont le droit mentionné les intéresse, puis à former des groupes de trois à six personnes par droit. Demandez-leur de trouver un problème contre lequel le groupe aimerait concevoir un projet pour défendre ce droit.
2. Distribuez à chaque groupe une fiche support à compléter qui permettra de structurer une action pour la défense du droit choisi à travers trois items : objectifs, cible et moyens.
3. Expliquez aux différents groupes qu'ils sont maintenant responsables de la campagne mise en place par Amnesty International pour défendre les droits humains. À partir de la fiche support mise à leur disposition, chaque groupe devra imaginer un plan d'action en faveur de l'accès au droit choisi.
4. Pour compléter cette fiche, chaque groupe devra identifier les objectifs clairs de cette action (Quel est le problème initial ? Quel message transmettre ? Quel but atteindre ?), le public cible de cette action (À qui s'adresse-t-elle ?) et enfin quelles actions concrètes mettre en place (Quoi faire ? Avec qui ? Comment ?).
5. Proposez à chaque groupe de présenter son action à la classe. Au moment de la présentation, vous pouvez solliciter l'ensemble du groupe sur la faisabilité des actions proposées et sur les limites de l'impact de celles-ci.

POUR ALLER PLUS LOIN

Invitez les élèves qui le souhaiteraient à mettre en œuvre les actions concrètes définies : réalisation d'affiches de sensibilisation, de vidéos de témoignages, signature d'une pétition, création d'un journal ou d'un club des droits humains, etc.

NIVEAU LYCÉE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES MODULES

- Familiariser les élèves avec la notion de droits humains et avec la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Analyser les facteurs de discriminations et d'inégalités en France et dans le monde.
- Identifier des moyens d'agir pour la défense des droits humains.

MODULE 1

Introduction aux droits humains et à la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)

MODULE 2

La lutte contre les discriminations

MODULE 3

La DUDH et moi



INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS ET À LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (DUDH)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, les élèves seront capables de :

- Définir le concept de droit humain.
- Identifier les grands principes fondateurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Développer un argumentaire autour des enjeux de la défense des droits humains.

1 LES DROITS FONDAMENTAUX (BRAINSTORMING)

🕒 DURÉE 30'

OBJECTIF

- Permettre une libre expression des représentations de chacun et chacune sur le concept de droit humain.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Tableau / grandes feuilles et crayon feutre.

DÉROULEMENT

1. Echangez avec les élèves autour de leur définition du concept de droit humain en posant la question : « Si je vous dis « droits humains », à quoi pensez-vous ? ».
2. Vous pouvez les aider avec des questions telles que : « Qu'est-ce que ça veut dire ? À quoi servent-ils ? Quelles thématiques sont concernées par les droits humains ? Avez-vous des exemples ? ».
3. Au fur et à mesure des réponses, prenez en note leurs commentaires sur un tableau. Une fois qu'un certain nombre d'idées ont été inscrites, n'hésitez pas à relire et à inviter le groupe à compléter ou questionner certaines idées notées.

2 LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (VIDÉO)

🕒 DURÉE 40'

OBJECTIFS

- Découvrir les grands principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Comprendre la classification des droits.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur.
- [Fiche support n° 21](#) : Vidéo « Voir pour comprendre, la Déclaration universelle des droits de l'homme ».

DÉROULEMENT

Montrez un extrait de la vidéo de présentation de la DUDH (0'20 - 6'09) de manière entrecoupée.

1. 00'00 - 2'26 : Questionnez-les dans un premier temps sur la nature du document avec des questions telles que : « Qu'est-ce qu'il présente ? De quelle manière ? ». Puis sollicitez-les sur les informations données sur la DUDH : « Pourquoi l'avoir écrite ? Quand ? Pourquoi ? ».
2. 2'26 - 4'32 : Abordez les raisons de la terminologie de « droits humains » (Pourquoi parler de droits humains et non de droits de l'homme ?) et questionnez-les sur les générations des différents droits (Quelles sont les 3 générations de droits ? Quels types de droits rassemblent-elles ?).

NIVEAU LYCÉE

MODULE 1

3. 4'32 - 6'09 : Ce dernier extrait permet d'aborder la question des grands principes des droits humains comme universalité, indivisibilité, inaliénabilité : « Quels sont les grands principes qui régissent les droits ? Que signifient-ils ? Certaines situations impliquent-elles que l'on perde légitimement ses droits ? Pourquoi ? L'environnement social et familial peuvent-ils justifier que l'on n'ait pas accès à certains droits ? ».

3 L'INTERDÉPENDANCE DES DROITS HUMAINS (« TOUT EST LIÉ »)

🕒 DURÉE 50'

OBJECTIF

- Prendre conscience de l'interdépendance des droits humains et de ses enjeux.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiche support n° 3 : les panneaux droits humains.
- Une bobine de fil d'au moins 30 mètres.
- Fiche support n° 15 : l'histoire de Lucas.

PRÉPARATION

- Distribuez à chaque personne un panneau où figure un droit humain.
- Expliquez-leur que pour la durée de l'activité, chacun incarnera le droit qui figure sur son panneau.

DÉROULEMENT

1. Donnez la consigne suivante : « Je vais partager avec vous une histoire qui raconte le quotidien d'un personnage. Je marquerai régulièrement des pauses. Lors de celles-ci vous devrez m'indiquer en levant la main si la phrase énoncée correspond ou est en lien avec le droit que vous incarnez ».
2. Entre chaque phrase de l'histoire, marquez des pauses et questionnez celui ou celle qui a levé la main sur les raisons pour lesquelles le droit représenté est en lien avec la phrase énoncée. La première personne à prendre la parole, et dont le droit correspond bien à la situation énoncée, recevra le bout de la ficelle qu'elle tiendra tout au long de l'activité. À chaque prise de parole, la bobine circulera de main en main entre les élèves, tissant ainsi une toile d'araignée. Si plusieurs personnes se manifestent lors d'une situation du personnage, la bobine circulera entre chacune après explication du lien qui les unit.

3. À la fin de l'activité, la circulation de la bobine a créé une « toile d'araignée » entre les élèves, celle-ci représente les liens entre les différents droits incarnés. Vous pouvez proposer à deux ou trois élèves de se mettre debout sur leur siège, puis demander aux autres de s'asseoir par terre tout en continuant de tenir la ficelle dans leurs mains. Demandez-leur ce qui se passe quand des élèves se lèvent ou d'autres s'assoient par terre. L'idée étant de faire ressentir à l'ensemble de la classe liée, que défendre ou porter atteinte à un seul droit crée une tension entre tous du fait de leur interdépendance.

4. Demandez aux élèves ce que représente cette toile d'araignée à leurs yeux : les liens qui unissent les différents droits ici, existent-ils également dans la réalité ? Demandez-leur d'identifier les droits avec lequel le leur est intimement lié.

Exemple : travail/logement, le manque de travail empêche d'accéder à la location d'une habitation.

🌸 ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

Proposez aux élèves d'exprimer leurs ressentis : « Qu'avez-vous ressenti quand des personnes se sont mises debout sur leurs chaises ? Et quand d'autres se sont assises par terre ? À quoi cela correspond dans la réalité ? À votre avis qu'implique cette interdépendance des droits en termes de défense des droits humains ? Si je lutte pour défendre le droit au logement, quelles conséquences cela peut provoquer sur d'autres droits ? ».

4 LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (« JUSTE UNE MINUTE »)

🕒 DURÉE 50'

OBJECTIF

- Développer un argumentaire autour de la défense des droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiche support n° 16 : les étiquettes avec des affirmations sur les droits humains.

PRÉPARATION

- Répartissez les élèves en binôme.

DÉROULEMENT

1. Invitez les élèves à piocher une étiquette telle que « La Déclaration universelle des droits de l'homme ne sert à rien tant qu'elle n'est pas contraignante ».

2. Après vous être assuré de la compréhension des phrases par chaque binôme, invitez-les, pendant 5 minutes, à préparer un exposé d'une minute sur la question piochée.
3. Chaque groupe présente le fruit de sa réflexion au grand groupe.
4. Après chaque prise de parole, invitez l'ensemble du groupe à réagir à l'exposé. Prenez en note les éventuels points de blocage énoncés lors de la présentation des exposés pour les utiliser dans le temps d'échanges, une fois toutes les présentations faites.
5. À l'issue de l'activité questionnez les élèves sur leurs ressentis : « Était-ce difficile de parler sur ces sujets pendant une minute ? Quels étaient les sujets les plus délicats ? Pourquoi ? ».

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour approfondir une thématique spécifique, donnez la même thématique à plusieurs binômes qui confronteront ainsi leurs argumentaires en sous-groupes au lieu de le faire en classe entière.

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, les élèves seront capables de :

- Définir et articuler les notions de stéréotype, préjugé et discrimination.
- Identifier des discriminations dans le monde.
- Prendre conscience des effets des discriminations sur les individus et la société et imaginer des moyens d'y remédier.

1 L'ARTICLE 1 DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (BRAINSTORMING)

🕒 DURÉE 35'

OBJECTIF

- Permettre une libre expression des représentations de chacun et chacune sur la notion d'égalité des droits.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Tableau / grandes feuilles et crayon feutre.

PRÉPARATION

- Inscrivez au tableau, ou collez une affiche avec le texte de l'article 1 de la DUDH « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. ».

DÉROULEMENT

1. Questionnez les élèves sur leur compréhension de l'article 1 en leur posant des questions telles que : « Qu'est-ce que cela signifie ? Quels sont les éléments qui vous interpellent dans cet article ? Quelles limites pouvez-vous imaginer concernant l'égalité entre les individus ? ».
2. Au fur et à mesure des réponses, prenez en note leurs commentaires sur un tableau à la vue de toutes et tous afin que chaque élève puisse réagir sur ce qui est proposé.

2 LES STÉRÉOTYPES ET LES PRÉJUGÉS (CULTIONARY)

Activité adaptée du kit pédagogique « Tous différents - tous égaux », Conseil de l'Europe, 2^{ème} édition, 1995.

🕒 DURÉE 45'

OBJECTIFS

- Définir les notions et identifier les liens entre stéréotypes, préjugés et discriminations.
- Comprendre comment fonctionnent les stéréotypes et identifier leur origine.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Des post-it de couleurs différentes.
- Une dizaine de feutres fins.
- [Fiche support n° 17](#) : liste de mots à faire deviner.

PRÉPARATION

- Divisez la classe en six groupes équivalents.
- Distribuez à chaque groupe deux feutres fins et un bloc de post-it.
- Choisissez six mots dans la liste proposée.

DÉROULEMENT

1. Expliquez aux élèves que l'objectif sera de faire deviner le plus vite possible 6 mots à leur groupe uniquement par le dessin. Chacun des mots devra être dessiné sur un post-it différent, sans utiliser ni la parole, ni les lettres. À chaque fois qu'il sera deviné, le dessinateur ou la dessinatrice du groupe viendra demander un nouveau mot à dessiner et à faire deviner, et ce jusqu'à ce que les 6 mots aient

été trouvés par le groupe. Les élèves peuvent décider de changer la personne qui dessinera à chaque tour.

2. Lorsque l'ensemble des groupes a deviné tous les mots de la liste, rassemblez tous les dessins rangés par mots sur un tableau.
3. Questionnez les élèves sur ce qui ressort de ces représentations : en regardant les différents dessins, que constatez-vous ? Y-a-t-il des similitudes ? Des différences ? Pourquoi avez-vous représenté certains mots de la même façon ? Comment appelle-t-on ces raccourcis ? À quoi servent-ils ? Sont-ils nécessairement négatifs ?
4. En partant des apports des élèves, établissez ensemble une définition du concept de stéréotype et distinguer les notions de préjugé et de discrimination. (cf. glossaire p. 41)

3 EXPÉRIMENTER LES DISCRIMINATIONS (LE PAS EN AVANT)

Activité adaptée par KuriOz de l'outil initial « Le jeu du pas en avant » créé par le CCFD-Terre Solidaire.

🕒 DURÉE 50'

OBJECTIFS

- Prendre conscience des inégalités en matière de droits humains.
- Comprendre les conséquences pour l'individu et pour la société de ces inégalités.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Fiche support n° 18 : cartes rôles avec différents personnages et la liste de situations à énoncer pendant l'activité.

PRÉPARATION

- La pièce doit être libérée de tout mobilier pour permettre aux élèves d'avancer.
- Distribuez une carte rôle par élève. Demandez-leur de les conserver et de ne pas les montrer.

DÉROULEMENT

1. Mise en situation : invitez les élèves à prendre connaissance de leur carte puis à entrer dans la peau de leur personnage. Vous pouvez les aider en leur posant les questions suivantes : « Comment s'est passée votre enfance ? Quels métiers exercent vos parents ? Où vivez-vous ? À quoi ressemble votre

maison ? À quoi ressemble votre vie aujourd'hui ? Quelles sont vos habitudes au quotidien ? Quelles sont vos motivations dans la vie ? Quelles sont vos peurs ? À quoi ressemblez-vous ? ».

2. Puis, demandez aux élèves de former une ligne à une extrémité de la pièce.
3. Expliquez-leur que vous allez leur lire une liste de situations ou d'évènements. À chaque fois que les personnages seront en mesure de répondre « oui » à l'affirmation, ils et elles devront faire un pas en avant. Dans le cas contraire, ils et elles devront rester sur place.
4. Lisez les situations une par une. Marquez une pause entre chaque phrase afin de laisser le temps nécessaire à la réflexion.
5. Une fois l'ensemble des affirmations énoncées, demandez aux élèves de prendre note de leur position finale.
6. Proposez un temps d'échange suite à l'activité autour des questions suivantes :
Commencez par leur demander individuellement de caractériser leur état en un mot de ressenti.
Puis continuez en posant différentes questions :
 - Qu'avez-vous ressenti en faisant un pas en avant ou en restant sur place ?
 - Concernant les personnages qui avançaient souvent, à quel moment avez-vous constaté que les autres n'avançaient pas aussi vite que vous ?
 - Certains personnages ont-ils eu le sentiment que, parfois, leurs droits humains n'étaient pas respectés ? Lesquels ?
 - Pouvez-vous deviner le rôle joué par les autres ? (Laissez-les révéler leur personnage à ce stade de la discussion.)
 - Est-ce que les écarts représentés dans l'activité reflètent des écarts existants dans la société actuelle ? Lesquels ?
 - Quels sont les droits humains en jeu pour chacun des personnages joués ? Certains personnages peuvent-ils dire que leurs droits étaient bafoués ou qu'ils leur ont été refusés ? Pour quelles raisons ?
 - Dans quelles sphères de la vie quotidienne, ces discriminations ont-elles eu lieu pour les personnages ? (santé, loisirs, logement, travail, école...).

4 LES DISCRIMINATIONS DANS LE MONDE (DÉBAT MOUVANT)

🕒 DURÉE 40'

OBJECTIF

- Créer un espace de dialogue sur la réalité des discriminations dans le monde.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- [Fiche support n° 19](#) : un panneau « D'accord », un panneau « Pas d'accord » et les affirmations polémiques à imprimer.

PRÉPARATION

- Divisez l'espace de la salle en deux parties : d'un côté « D'accord », de l'autre « Pas d'accord », en affichant les panneaux à chaque extrémité.
- Invitez ensuite les élèves à former une colonne séparant ces deux espaces.

DÉROULEMENT

1. Lisez une première affirmation au groupe, comme « Les Etats sont responsables des discriminations », et invitez-les à se positionner physiquement dans la salle du côté d'accord ou pas d'accord.
2. Une fois que l'ensemble des élèves s'est placé, demandez-leur d'expliquer les raisons de leur choix. Précisez au groupe qu'aucune opinion n'est définitive et que chaque élève peut changer de côté à tout moment en fonction des arguments énoncés, que chaque personne peut se positionner d'un côté en pensant « je suis d'accord parce que... mais ... », l'idée étant d'échanger des arguments et non pas d'affirmer un point de vue.
3. Distribuez ensuite tour à tour la parole à chaque côté afin que les deux parties déroulent leurs arguments jusqu'à épuisement.
4. Vous pouvez alors passer à l'affirmation suivante en demandant au groupe de se repositionner au centre.



LA DUDH ET MOI

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de ce module, les élèves seront capables de :

- Identifier les problèmes d'accès aux droits fondamentaux dans le monde.
- Comprendre les raisons pour lesquelles les défendre.
- Imaginer une action individuelle ou collective pour agir en faveur des droits humains.

1 L'ACCÈS AUX DROITS (PHOTOLANGAGE)

🕒 DURÉE 50'

OBJECTIF

- Identifier des problématiques d'accès aux droits.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- [Fiche support n°2](#) : photolangage droits humains.

PRÉPARATION

- Disposez l'ensemble des images à la vue de toutes et tous.

DÉROULEMENT

1. Invitez chaque membre du groupe à choisir individuellement une image qui l'interpelle et réfléchir aux raisons de son choix. Si plusieurs personnes choisissent la même image, cette activité peut être faite en binôme.
2. Sondez chaque élève sur son choix avec des questions telles que : « Quel droit est ici représenté ? À votre avis de quelle manière peut-il être mis en danger ? Quels peuvent-être les moyens utilisés pour y remédier ? »
3. Invitez les autres élèves à compléter les apports des uns et des autres afin d'encourager les échanges.

2 LES ACTIONS EN FAVEUR DES DROITS HUMAINS (ETUDE DOCUMENTAIRE)

🕒 DURÉE 60'

OBJECTIFS

- Identifier des acteurs et actrices de défense des droits humains.
- Analyser des moyens possibles d'action en faveur des droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- [Fiche support n°20](#) : ensemble de documents à analyser et le modèle de fiche support élève.

PRÉPARATION

- Divisez la classe en quatre ou huit groupes équivalents.
- Distribuez un ensemble de documents à chacun des groupes : ONG, OIG, etc.

DÉROULEMENT

1. Invitez les élèves à réfléchir sur différentes situations de défense des droits humains en analysant les différents documents à disposition. À l'aide de la fiche support, chaque groupe devra réaliser une synthèse de ses documents.

La fiche support questionne sur le rôle, les moyens et l'impact de différents types de personnes ou structures agissant pour la défense des droits humains.

2. Au bout de 30 minutes, invitez le groupe à présenter sa synthèse à l'ensemble de la classe.

NIVEAU LYCÉE

MODULE 3

3. À l'issue du temps de présentation, faites collectivement la synthèse de tout ce qui a été présenté : « Quelles sont les personnes ou organisations majeures de la défense des droits humains ? Quelles sont leurs contraintes ? Quels moyens sont à leur disposition pour agir ? Sont-ils toujours efficaces ? Chaque personne peut-elle prétendre agir en faveur des droits humains ? Pourquoi ? Comment ? » Vous pouvez regrouper l'ensemble des éléments sur une grande feuille ou un tableau.

Étape 3 : Au regard des contraintes du monde actuel, quelles solutions concrètes pourriez-vous mettre en place ?

Étape 4 : Choisissez une action et essayez de réfléchir aux moyens nécessaires pour la mettre en place (étapes, besoins, partenaires, etc.).

POUR ALLER PLUS LOIN

Une séance supplémentaire peut être proposée pour permettre à chaque groupe de travailler plus précisément sur la mise en place d'une solution proposée.

3 LA DÉMOCRATIE EN ACTION (GRO-DÉBAT)

Activité inspirée par la SCOP Le Pavé.

 DURÉE 60'

OBJECTIFS

- Identifier les moyens d'agir pour la défense des droits humains.
- Imaginer une action en faveur des droits humains.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Des crayons.
- Des grandes feuilles blanches.

DÉROULEMENT

1. Demandez aux élèves d'identifier individuellement un problème, une situation en rapport avec les droits humains qui les intéresse.

Exemple : les problèmes d'accès aux soins.

2. Invitez-les ensuite à se regrouper en binôme ayant eu des propositions proches et à partager leurs réflexions. Les binômes devront formuler une proposition de problématique à résoudre.

Exemple : l'accès aux soins dépend de la situation financière des malades.

3. Chaque proposition est écrite sur une feuille de papier, présentée et affichée au tableau. Chaque élève choisit l'une d'entre elles de manière à former des groupes de cinq à six personnes.

4. En groupe, les élèves doivent alors approfondir les enjeux de la problématique proposée et suggérer des pistes de solutions concrètes en suivant certaines étapes (5 mn pour chacune des 3 premières et 15 mn pour l'étape 4) :

Étape 1 : Quel serait l'idéal pour résoudre ce problème ?

Étape 2 : Quelles propositions pourriez-vous rêver pour atteindre cet idéal ?

BESOIN ÉLÉMENTAIRE

Il s'agit d'une exigence née d'un sentiment de manque, de privation de quelque chose qui est nécessaire à la vie organique (besoin de manger, de dormir, etc.).

Source : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/besoin/8907>

DISCRIMINATION

Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère prohibé par la loi dans un domaine visé par la loi.

Cf. « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! », Laboratoire de l'égalité, 2016.

À ce jour, la loi reconnaît plus de 25 critères de discrimination, notamment les suivants : l'âge ; le sexe ; l'origine ; l'appartenance ou non-appartenance vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une prétendue race ; la grossesse ; l'état de santé ; le handicap ; les caractéristiques génétiques ; l'orientation sexuelle ; l'identité de genre ; les opinions politiques ; l'activité syndicale ; les opinions philosophiques ; les croyances ou l'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée ; l'apparence physique ; la situation de famille ; le patronyme ; les mœurs ; le lieu de résidence ; la perte d'autonomie ; la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique ; la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français ; la domiciliation bancaire.

Source : <https://defenseurdesdroits.fr/fr/institution/competences/lutte-contre-discriminations>

DROIT

Il s'agit d'un ensemble de règles et de normes qui encadrent la vie d'une communauté ; définit ce qu'il est permis de faire en conformité avec ces règles.

Cf. « Tous libres et égaux ! Petit décryptage de la Déclaration universelle des droits de l'homme », Amnesty International, éditions Autrement, 2008.

DROITS HUMAINS

Les droits de l'homme sont les droits inaliénables de tous les êtres humains, sans distinction aucune, notamment de race, de sexe, de nationalité, d'origine ethnique, de langue, de religion ou de toute autre situation. Les droits de l'homme incluent le droit à la vie et à la liberté. Ils impliquent que nul ne sera tenu en esclavage, que nul ne sera soumis à la torture. Chacun a le droit à la liberté d'opinion et d'expression, au travail, à l'éducation, etc. Nous avons tous le droit d'exercer nos droits de l'homme sur un pied d'égalité et sans discrimination.

Source : <http://www.un.org/fr/sections/issues-depth/human-rights/index.html>

« DROITS DE L'HOMME » OU « DROITS HUMAINS » ? ET LES DROITS DES FEMMES ?

Les révolutionnaires français, dans leur Déclaration, ont refusé d'accorder aux femmes les droits qu'ils accordaient aux hommes. En parlant de « droits de l'homme », ils ont donc privé les femmes de leurs droits. Même si ce n'est pas le cas de la DUDH de 1948, l'expression « droits de l'homme » conserve une certaine ambiguïté. C'est pourquoi Amnesty International a décidé d'utiliser en français l'expression « droits humains » depuis 1997.

ÉGALITÉ

L'égalité correspond à des situations identiques ou équivalentes, entre individus, face aux droits qu'ils peuvent revendiquer, face aux conditions d'existence et face aux ressources rares auxquelles ils peuvent prétendre (emploi, prestige social, etc.).

Cf. « Regards croisés », Partie 6. Justice sociale et inégalités, chapitre 10.

GÉNÉRATIONS DE DROITS

Les droits sont classés, aux termes des normes internationales, en différents types de droits. La distinction est apparue dans le contexte du durcissement des tensions lors de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest. Généralement, on classe ces droits en trois catégories : les droits de la première génération (droits civils et politiques), les droits de la deuxième génération (économiques, sociaux et culturels), les droits de la troisième génération (droits collectifs ou solidaires).

Cf. « Regards sur Amnesty International et les droits humains », Amnesty International Belgique, dossier pédagogique 2015.

Les droits de la première génération ou droits civils et politiques remontent aux déclarations des droits de l'homme de la fin du XVIII^{ème} siècle. Ils sont énoncés pour permettre à chacune et chacun de se défendre contre les abus des États. On y retrouve la liberté d'opinion, d'expression, de pensée, de religion, le droit des minorités, l'interdiction des discriminations, de la torture, de l'esclavage, etc.

Les droits de la deuxième génération ou droits économiques, sociaux et culturels sont apparus en réaction à l'appauvrissement et à l'exploitation des populations au cours du XIX^{ème} siècle. Ils ont pour but d'assurer à chacune et chacun la satisfaction de ses besoins de base et des conditions favorables à son épanouissement personnel. C'est le droit au travail, à la sécurité sociale, à la santé, à la formation, la protection de la famille, des enfants... qui engagent l'intervention de l'État.

Les droits de la troisième génération ou droits collectifs ou solidaires émergent dans les années 70. Ce sont les droits au développement, à la paix, à un environnement propre et sain, et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Définitions extraites de la vidéo d'Amnesty International « Voir pour comprendre : La Déclaration universelle des droits de l'homme ».

GLOSSAIRE

INALIÉNABILITÉ DES DROITS

Inaliénable signifie que les droits humains ne peuvent être retirés en aucune circonstance, pas même dans des situations d'urgence ou en temps de guerre. Ils sont inséparables de l'existence de l'individu ou la personne qui, du simple fait d'être un être humain, se voit octroyer ces droits.

Cf. « Regards sur Amnesty International et les droits humains », Amnesty International Belgique, dossier pédagogique 2015.

INDIVISIBILITÉ DES DROITS

Indivisible signifie que les droits sont interdépendants et intimement liés et que la privation d'un droit empêche la jouissance pleine et entière de tous les autres droits. De même, la réalisation d'un droit contribue à l'exercice d'autres droits. Tous les droits humains ont la même importance. Personne ne peut décider que certains droits importent plus que d'autres.

Cf. « Regards sur Amnesty International et les droits humains », Amnesty International Belgique, dossier pédagogique 2015.

PRÉJUGÉ

C'est un jugement a priori, une opinion préconçue relative à un groupe de personnes donné ou à une catégorie sociale.

Source : AMOSSY (R.), HERSCHBERG PIEEROT (A.), Stéréotypes et clichés, Armand Colin, 2014, p.22.

RESPONSABILITÉ

Obligation ou nécessité morale de répondre, de se porter garant de ses actions ou de celles des autres.

Source : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/responsabilit%C3%A9/68694>

STÉRÉOTYPE

Les stéréotypes peuvent se définir comme des croyances à propos des caractéristiques, attributs et comportements des membres de certains groupes.

Cf. LEGAL (J.-B.), DELOUVEE (S.), Stéréotypes, préjugés et discriminations, Dunod, 2016.

UNIVERSALITÉ DES DROITS

Universalité signifie que les droits humains s'appliquent également à tous les individus partout dans le monde. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés « sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation ». Il convient à ce titre de souligner que l'acceptation de l'universalité des droits de l'homme ne menace en aucune façon la diversité des individus induite par des cultures différentes. La diversité peut bel et bien exister dans un monde où tous les individus sont égaux et ont droit au même respect.

Cf. « Regards sur Amnesty International et les droits humains », Amnesty International Belgique, dossier pédagogique 2015.

BIBLIOGRAPHIE / RÉFÉRENCES

ORGANISMES INTERNATIONAUX ET NATIONAUX

- Site de l'Organisation des Nations unies (ONU)
DUDH : <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights>
Infographies : <http://www.un.org/fr/infographics/humanrights.shtml>
- Site du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH)
<http://www.ohchr.org/FR/Issues/SRHRDefenders/Pages/Defender.aspx>
- Conseil des droits de l'homme
Infographie - La France au Conseil des droits de l'homme : <https://onu-geneve.delegfrance.org/Infographie-Conseil-des-droits-de-l-Homme>
- Site du Défenseur des droits, autorité de lutte contre les discriminations en France
<https://www.defenseurdesdroits.fr>

ACTIVITÉS ET MÉTHODES UTILISÉS DANS CE LIVRET

- Activité « Dessine-moi un hamburger » de Rencontre des continents.
<http://rencontredescontinents.be>
- Activité autour de la vidéo d'Amnesty International « Voir pour comprendre : La Déclaration universelle des droits de l'homme ».
Une fiche pédagogique élaborée par la commission Education aux droits humains d'Amnesty France, permet d'utiliser la vidéo lors d'ateliers éducatifs : https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F97670e38-fd9a-4785-a257-05ed97d24cfa_voir+pour+comprendre+la+dudh.pdf
- Réalisation d'une carte mentale.
<https://www.mescartesmentales.fr/unecartementale/comment-realiser-une-carte-mentale>
- Kit pédagogique « Tous différents, tous égaux », Conseil de l'Europe, 1995.
https://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/archives/educational_resources/education_pack/Kit%20pedagogique.pdf
http://www.eycb.coe.int/edupack/fr_contents.html
- Fiche activité « Si le monde était un village », Afric'Impact.
http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/141_si_le_monde_etait_un_village-1.pdf

- Fiche activité « Le respect de la dignité humaine », Réseau In-Terre-Actif.
<http://www.in-terre-actif.com>
- Fiche activité « Un journaliste a disparu » - l'ONU - manuel « L'enseignement des droits de l'homme ».
- Fiche activité « Juste une minute ! », Guide d'animation - Outils de sensibilisation au vivre-ensemble, à la laïcité et à la citoyenneté, FIA-ISM 94, p.5.
- Fiche activité « Pas en avant », CCFD-Terre Solidaire.
<https://ccfd-terresolidaire.org/mob/nos-outils-d-animation/visa-pour-le-voyage/developpement-et/un-pas-en-avant-4387>
- Fiche activité « Gro débat », SCOP Le Pavé.
<https://uneseuleplanete.org/Gro-debat>



L'éducation aux droits humains vise à faire connaître, comprendre et défendre les droits fondamentaux. Elle permet aux citoyens et citoyennes de tous âges de construire un monde plus juste et respectueux des droits humains.

L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS A POUR OBJECTIF DE :

- susciter une prise de conscience et une compréhension des droits humains,
- donner des connaissances et des compétences pour les connaître, les respecter et les défendre,
- faire évoluer les attitudes et comportements.

L'éducation aux droits humains s'inscrit dans la durée, déconstruit les préjugés, amène les personnes à réfléchir et à trouver des solutions pour agir.

Amnesty International France s'appuie sur un réseau de bénévoles qui peuvent intervenir pour construire avec vous des actions éducatives sur des thématiques liées aux droits humains telles que la liberté d'expression, l'abolition de la torture et de la peine de mort, les droits de l'enfant, le droit d'asile et la lutte contre toutes les discriminations.

Amnesty International vous propose des méthodes ludiques et participatives, des expositions, des jeux, des vidéos et des ressources pédagogiques.

RESSOURCES DISPONIBLES SUR LA PAGE ÉDUCATION :

<https://www.amnesty.fr/education>

VOUS SOUHAITEZ MENER DES PROJETS D'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS, CONTACTEZ :

- Le groupe local d'Amnesty près de chez vous : [amnesty.fr/pres-de-chez-vous](https://www.amnesty.fr/pres-de-chez-vous)
- Notre secrétariat national : education@amnesty.fr